

Préparation de la paye et des déclarations associées - UCP paie

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le·la stagiaire sera en mesure de :

- Valoriser et/ou contrôler des éléments de salaire bruts ou nets dans des situations simples (heures supplémentaires, congés payés, primes, acomptes, saisies arrêts, titres-restaurant, etc.)
- Établir ou/et contrôler un bulletin de paye en tenant compte du statut du salarié.
- Présenter un état récapitulatif des salaires
- Compléter et/ou contrôler un état préparatoire aux déclarations aux organismes sociaux
- Rendre compte des traitements effectués (note écrite)
- Justifier les règles appliquées

La certification UCP complète les formations ASCA ou ASCOM, et s'adresse également à tout professionnel qui a besoin d'actualiser ou d'acquérir des compétences liées à la paye et au respect des obligations sociales.

PRÉ-REQUIS

- Maîtrise de l'environnement Windows
- Compétences de base en mathématiques

CONTENUS

Collecte des éléments d'activité du personnel

- Connaître les éléments du droit social

Préparation des éléments de la paye en situation simple

- Comptabiliser les absences, congés payés, maladie…

Réalisation et/ou contrôle de bulletins de paye simples

- Mettre en œuvre les règles de calcul nécessaires à l'établissement du bulletin de paye
- Savoir appliquer les procédures spécifiques éditées par l'entreprise (selon le statut des salariés, la profession, etc…)

Renseignement des déclarations aux organismes sociaux

- Connaître le fonctionnement des organismes sociaux (URSSAF, Caisse de retraite, Mutuelle, etc…)
- Respecter les procédures d'élaboration des déclarations sociales

Relation avec les salariés

- Respecter les règles de confidentialité
- Faciliter la compréhension du bulletin de paie

TYPE DE VALIDATION

Autres certifications
Possibilité de validation totale ou partielle par bloc de compétence.

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

MODALITÉS D'ÉVALUATION

GRETA-CFA
DES CÔTES D'ARMOR

Agence de Lannion - Guingamp

Lycée Félix Le Dantec - rue des Cordiers
22300 LANNION
02 96 61 48 54
greta.cotesarmor@ac-rennes.fr

CONTACT

GRETA-CFA des Côtes d'Armor
02 96 61 48 54
greta.cotesarmor@ac-rennes.fr

Isabelle GOHIN
Coordinatrice

Armelle TURBELIN
Conseillère en formation
greta.cotesarmor@ac-rennes.fr

INFOS PRATIQUES

Dates
Entrée et sortie permanente

Durée
84 heures

Lieu de formation
Lycée Félix Le Dantec
rue des Cordiers
22300 Lannion
Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous consulter pour définir les modalités de l'accueil.

Financements

- ☑ CPF
- ☑ Projet de transition professionnelle
- ☑ Autres financements possibles : Aide individuelle accordée par la Région Bretagne, Pôle emploi ou autres

Tarif
13€/H hors accord négocié

Publics
Tout public

- Examen final

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Information collective
- Entretien individuel
- Test de positionnement

Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes.
Nous consulter.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Autoformation accompagnée
- Accompagnement personnalisé
- Formation à distance
- Formation en présentiel

RÉUNIONS D'INFORMATION
Chaque 1er mardi du mois à 9h :
au lycée Le Dantec à Lannion
Inscription conseillée

AUTRES AGENCES PROPOSANT CETTE FORMATION
Agence de Saint-Brieuc

Retrouvez nos conditions générales de vente et tous nos indicateurs de résultats sur le site : https://greta-bretagne.ac-rennes.fr/portail/web/conditions-generales-de-vente